

INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

InfOlive n°8 du 2 juin 2015

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-
Côte d'Azur, Rhône-Alpes

Certiphyto

Bulletin de préconisation destiné aux
personnes titulaires d'un certiphyto. Si
vous n'avez pas passé ce certificat
nous vous conseillons de consulter le
bulletin Infolive sans certiphyto



ALERTE EXCEPTIONNELLE SÈCHERESSE :

Les réserves en eau du sol sont à un niveau historiquement bas pour un début juin.
Débutez vos arrosages dès que possible.

Aller plus loin

Infolive est un bulletin de préconisation que nous voulons le plus concis possible. N'hésitez pas à consulter nos dossiers, les fiches techniques détaillées et les résultats d'essais sur tous les sujets oléicoles :

Les guides de l'oléiculteur sur le site de l'Afidol, www.afidol.org

Nos dossiers techniques sur Afidoltek, www.afidoltek.org

Les résultats d'essais depuis 2011 sur le site de la SERFEL, www.serfel.fr

Travaux réalisés grâce
à la contribution
(CVO) collectées par
les ateliers de
transformation



FranceAgriMer

Infolive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, dans le cadre du règlement européen CE n° 867/2008 du 3 septembre 2008 modifié par le Règlement (UE) N° 1220/2011 du 25 novembre 2011, portant modalités d'application du règlement CE n° 1234/2007. L'AFIDOL est une organisation d'opérateurs oléicoles agréée sous le numéro OPEO 2012/01.



LE DÉPARTEMENT



Irrigation

Face à l'absence de pluie, le mois de mai a été particulièrement asséchant. Les réserves en eau du sol sont à un niveau historiquement bas pour un début juin. Dans les secteurs les plus ventés, les niveaux d'évaporation rencontrés la semaine dernière sont dignes d'un début de mois de juillet. Si les sécheresses estivales n'ont parfois qu'un effet limité sur la production de l'olivier, **une sécheresse printanière aura deux conséquences :**

- **mauvaise nouaison et coulure des fruits, préjudiciables à la récolte 2015 ;**
- **manque de pousse pour la récolte 2016.**

Aussi **nous insistons fortement sur l'intérêt d'apporter de l'eau dès que possible**, en particulier pour les oléiculteurs qui ont l'habitude de n'arroser qu'en été.

Nous insistons aussi auprès de ceux qui irriguent exceptionnellement les oliviers : il s'agit d'une période cruciale, bien plus sensible que l'été. En effet, l'olivier connaît une phase de repos en juillet-août, ce qu'il fait qu'il supporte assez bien les sécheresses estivales. C'est moins le cas au printemps. Aussi, pour les oléiculteurs qui n'irriguent qu'une ou deux fois par an (irrigation gravitaire, enrouleur...), c'est le moment ou jamais.

Relevés climatiques sur la semaine écoulée :

Relevés météo du 25 mai au 31 mai 2015		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		5,7	6,0	4,7	4,1	4,9	3,9	5,3	6,1	5,8	5,3	5,4	5,3
Cumul en mm sur la semaine	ETP	40	42	33	29	34	27	37	43	41	37	38	37
	Pluies	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

S'il s'agit de votre premier arrosage :

- **goutte-à-goutte** : apportez entre 40 et 60 litres d'eau par goutteur de sorte à former un bulbe humide sous les goutteurs : 40 litres par goutteur en sols très drainants (sables ou cailloux) contre 60 litres par goutteur en sols plus argileux
- **micro-aspersion** : la quantité d'eau à apporter dépend de la portée du jet et du type de sol rencontré :
 - o pour une portée de jet d'1 mètre de rayon : 100 à 150 litres / arbre selon le type de sol – 125 litres pour un sol moyen
 - o pour une portée de jet d'1,5 mètre de rayon : 200 à 300 litres / arbre selon le type de sol – 250 litres pour un sol moyen
 - o pour une portée de jet de 2 mètres de rayon : 350 à 550 litres / arbre selon le type de sol – 450 litres pour un sol moyen
- **arrosage gravitaire ou aspersion** : la quantité d'eau à apporter est à fixer selon la surface de sol arrosée. Apportez l'équivalent de 35 à 45 litres / m² de surface arrosée. L'irrigation sera d'autant plus efficace que la surface de sol est importante.

S'il ne s'agit pas de votre premier arrosage, apports de routine à prévoir sur un verger adulte :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,3	2,4	1,9	1,7	2,0	1,6	2,1	2,4	2,3	2,1	2,2	2,1
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,8	2,9	2,2	2,0	2,4	1,9	2,5	2,9	2,8	2,5	2,6	2,5
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,9	0,9	0,7	0,6	0,7	0,6	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		11,5	12,0	9,3	8,3	9,8	7,8	10,6	12,2	11,6	10,6	10,8	10,6

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.